



VISA SUITE A ENFANT EN FRANCE ET REGULARISATION

Par **lilia67**, le **02/09/2014** à **13:04**

Bonjour
je suis française, je vis en France et mon ami algérien vit en Algérie.
Nous allons avoir un enfant dans peu de temps.
Il a pour le moment demandé un visa touristique, mais nous souhaiterions trouver une solution pour qu'il puisse venir plus souvent, plus longtemps, et également soit poursuivre ses études soit travailler ici par la suite.
J'ai passé toute ma grossesse sans lui, je ne veux pas le priver de son enfant, ni priver mon enfant de son père.
A part la reconnaissance anticipée en mairie lorsqu'il sera là, comment faire au mieux et au plus rapide pour que la situation soit régularisée?
Je vous remercie de m'aider à y voir plus clair et savoir à qui m'adresser ou de quelle façon

Par **mourad78**, le **03/09/2014** à **00:53**

Bonjour
la solution c'est:
après son entrée en France il peut faire une demande à la préfecture pour un titre de séjour en tant que parent d'un enfant français
je vous invite à regarder les 2 liens:
<http://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration/L-immigration-familiale/Les-parents-d-enfants-francais>
<http://www.bas-rhin.gouv.fr/content/download/8280/54506/file/PEF.pdf>
pour les liens il faut le copier/coller sur la barre d'adresse du Web
Cordialement.